

Technicien(ne) de maintenance industrielle

RNCP211 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	250r
Code(s) ROME	I1304, I1309, I1310
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	09/01/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

En référence aux normes industrielles, le (la) technicien(ne) de maintenance industrielle réalise toutes les actions, durant le cycle de vie d'un équipement, destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il accomplit la fonction requise.

Ses activités visent trois grands objectifs :

- redémarrer un équipement en panne le plus vite possible : c'est la maintenance corrective, qui consiste à poser un diagnostic, à réaliser la réparation par des actions appropriées, puis à remettre en service ;
- éviter l'apparition de pannes : c'est la maintenance préventive, constituée de contrôles, de relevés, de nettoyage et d'échanges. On distingue les maintenances préventives systématique et conditionnelle ;
- améliorer la disponibilité des équipements industriels en réalisant des modifications techniques ou organisationnelles sur les actions de maintenance et de production : c'est la maintenance améliorative.

De manière ponctuelle, le (la) technicien(ne) participe à l'implantation de nouveaux équipements et aux travaux neufs de l'entreprise.

Il (elle) rédige les principaux documents opérationnels de maintenance et rapporte à sa hiérarchie, généralement le responsable maintenance, qui définit ses actions au travers d'un planning et du plan de maintenance. Il (elle) forme le personnel d'exploitation.

Les « équipements industriels » font référence à un ensemble de machines liées entre elles pour assurer une production. Elles sont construites pour une exploitation professionnelle en conditions parfois sévères de cadences et d'environnement et sont constituées de composants de technologies multiples.

Les conditions d'exercice de l'emploi se caractérisent par la prédominance de tâches pratiques réalisées au plus près des équipements qui implique une mise en œuvre active de la prévention des risques. Les lieux d'intervention sont très différents d'un secteur à l'autre : atelier, site de production, salle propre. Une capacité d'adaptation est donc requise avec des conditions de travail parfois exigeantes : travail en hauteur, dans le bruit où la prévention des risques y est essentielle.

Le métier est fortement connoté « service » avec des échanges de type « client-fournisseur ».

Les métiers de la maintenance impliquent de la disponibilité ; l'emploi est souvent assorti d'astreintes, de travail de nuit et de week-end et il peut y avoir des dépassements d'horaire afin d'assurer la remise en production d'un équipement industriel stratégique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits électriques et d'automatisme d'un équipement industriel.
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits pneumatiques d'un équipement industriel.
2. Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme d'un équipement industriel.
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits hydrauliques d'un équipement industriel.
3. Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé
Diagnostiquer une défaillance sur un équipement industriel automatisé.
Mettre en service un équipement industriel.
4. Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées
Rédiger et renseigner les documents opérationnels de maintenance.
Mettre en œuvre les opérations courantes de maintenance préventive d'équipements industriels.
Proposer des actions d'amélioration continue sur un équipement industriel.
Réaliser une amélioration ou une modification technique sur un équipement industriel.

Blocs de compétences

RNCP211BC01 — Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits électriques et d'automatisme d'un équipement industriel.
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits pneumatiques d'un équipement industriel.

RNCP211BC02 — Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent d'un mécanisme d'un équipement industriel.
Remettre en état ou réaliser un échange fonctionnellement équivalent des éléments de circuits hydrauliques d'un équipement industriel.

RNCP211BC03 — Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer une défaillance sur un équipement industriel automatisé.
Mettre en service un équipement industriel.

RNCP211BC04 — Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées

LISTE DE COMPÉTENCES

Rédiger et renseigner les documents opérationnels de maintenance.
Mettre en œuvre les opérations courantes de maintenance préventive d'équipements industriels.
Proposer des actions d'amélioration continue sur un équipement industriel.
Réaliser une amélioration ou une modification technique sur un équipement industriel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de fabrication de biens en métallurgie, agroalimentaire, pharmaceutique, plasturgie, automobile, chimie.
Entreprises de production d'énergie, de transport de personnes. Entreprises de services. Plateformes de distribution et grande distribution.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien(ne) de maintenance industrielle, électromécanicien(ne) de maintenance industrielle, électricien(ne) ou mécanicien(ne) de maintenance industrielle.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Un titre d'habilitation électrique, conformément à la norme NF C 18-510, est attribué par l'employeur pour les activités du (de la) technicien(ne) de maintenance industrielle où le risque électrique est présent.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 266 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	26 163
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 09/01/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP35191

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/211/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	30
Montant total engagé	137 492 €
Coût moyen par dossier	4 583 €
Durée moyenne	308 h
Période	06/2020 – 12/2021
France compétences	60 %
Entreprise	32 %
Reste à charge titulaire	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.